

## SumTech SG 220

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

### SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : SumTech SG 220

No. d'article : 320386

Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

#### Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : Klüber Lubrication NA LP  
9010 County Road 2120  
Tyler, Texas 75707  
USA  
Phone: +1 903 534 8021  
Fax: +1 903 581 4376  
info@us.kluber.com

Klüber Lubrication NA LP  
32 Industrial Drive  
Londonderry, NH 03053  
USA  
Phone: +1 603 647 4104  
Fax: +1 603 647 4106  
info@us.kluber.com

Adresse e-mail de la personne responsable de FDS : mcm@us.kluber.com

Numéro d'appel d'urgence : +1 517 545 7070 NCEC

#### Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Graisse

Restrictions d'utilisation : Réservé aux utilisateurs professionnels.

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux**

**SumTech SG 220**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	2022-08-02	2025-05-16
		Date de la première version publiée: 2021-11-16	

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

**Éléments d'étiquetage SGH**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : Provoque une sévère irritation des yeux.  
Susceptible de nuire à la fertilité.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**  
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**Stockage:**  
Garder sous clef.

**Élimination:**  
Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Substance/mélange : Mélange

Nature chimique : huile synthétique hydrocarbonée  
savon spéciale de lithium

**SumTech SG 220**

Version 2.1      Date de révision: 2025-05-14      Date de dernière parution: 2022-08-02      Date d'impression: 2025-05-16  
Date de la première version publiée: 2021-11-16

**Composants**

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No.-CAS	Concentration (% w/w)
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	Distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités; huile de base — non spécifiée	64742-55-8	Secret commercial** ( $\geq 1 - < 5$ *)
azélate de dilithium	azélate de dilithium	38900-29-7	Secret commercial** ( $\geq 1 - < 5$ *)
benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène	68411-46-1	Secret commercial** ( $\geq 1 - < 5$ *)
cires d'hydrocarbures oxydées (pétrole), esters de méthyle	cires d'hydrocarbures oxydées (pétrole), esters de méthyle	68602-85-7	Secret commercial** ( $\geq 1 - < 5$ *)
bis(dithiophosphate) de zinc et de bis[O,O-bis(2-éthylhexyle)]	bis(dithiophosphate) de zinc et de bis[O,O-bis(2-éthylhexyle)]	4259-15-8	Secret commercial** ( $\geq 1 - < 5$ *)

\* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

- En cas d'inhalation : Appeler un médecin.  
Déplacer la personne à l'air frais. Si des signes/symptômes persistent, requérir une assistance médicale.  
Garder la victime au repos et la maintenir au chaud.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.  
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
- En cas de contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Faire immédiatement appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste.  
Laver les vêtements avant de les remettre.

## SumTech SG 220

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

		Nettoyer méticuleusement les chaussures avant de les réutiliser. Laver immédiatement et abondamment à l'eau.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes. Demander conseil à un médecin.
En cas d'ingestion	:	Amener la victime à l'air libre. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Maintenir l'appareil respiratoire dégagé. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	:	Aucun symptôme connu ou attendu. Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de nuire à la fertilité.
Avis aux médecins	:	Traiter de façon symptomatique.

## SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés	:	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés	:	Jet d'eau à grand débit
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx) Oxydes de soufre Oxydes de phosphore Oxydes de métaux
Information supplémentaire	:	Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Équipements de protection particuliers des pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle. L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.

## SumTech SG 220

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

### SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Ne pas respirer les vapeurs, aérosols.  
Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.  
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Ramasser et mettre dans des conteneurs correctement étiquetés.

### SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.  
Se laver les mains et le visage avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.  
Éviter le contact avec les yeux, la bouche et la peau.  
Éviter le contact avec la peau et les vêtements.  
Ne pas ingérer.  
Ne pas remballer.  
Ces instructions de sécurité s'appliquent aussi aux emballages vides qui peuvent contenir encore des résidus du produit.  
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.
- Conditions de stockage sûres : Conserver dans le conteneur d'origine.  
Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.  
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.  
Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.  
Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.  
Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.

**SumTech SG 220**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
12-hydroxystéarate de lithium	7620-77-1	TWA	10 mg/m3	CA AB OEL (2009-04-30)
		VEMP	10 mg/m3	CA QC OEL (2020-03-11)
		TWA (Inhalable)	10 mg/m3	CA BC OEL (2021-01-04)
		TWA (Respirable)	3 mg/m3	CA BC OEL (2021-01-04)
		TWA (Fraction inhalable)	10 mg/m3	ACGIH (2018-03-20)
		TWA (Fraction respirable)	3 mg/m3	ACGIH (2018-03-20)
distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités	64742-55-8	TWA (Brouillard)	5 mg/m3	CA AB OEL (2009-04-30)
		STEL (Brouillard)	10 mg/m3	CA AB OEL (2009-04-30)
		VEMP (brouillards - la poussière inhalable)	5 mg/m3	CA QC OEL (2022-04-13)
		TWA (Brouillard)	1 mg/m3	CA BC OEL (2021-01-04)
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m3	ACGIH (2013-03-01)

**Mesures d'ordre technique** : Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission ( ou d'une autre ventilation appropriée).

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

Filtre de type : Filtre de type P

Protection des mains

Matériel : Caoutchouc nitrile

Délai de rupture : > 10 min

Indice de protection : Classe 1

### SumTech SG 220

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

Remarques	:	Porter des gants de protection. Le temps de pénétration dépend, entre autres choses de la matière, de l'épaisseur et du type de gants et doit donc être mesuré dans chaque cas.
Protection des yeux	:	Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps	:	Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.
Mesures de protection	:	Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
Mesures d'hygiène	:	Se laver le visage, les mains et toute partie de la peau exposée soigneusement après manipulation.

### SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	:	pâte
Couleur	:	beige
Odeur	:	caractéristique
Seuil olfactif	:	Donnée non disponible
Point/ intervalle de fusion	:	Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Inflammabilité	:	Inflammabilité (solide, gaz): Solides combustibles
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	:	Donnée non disponible

**SumTech SG 220**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	2022-08-02	2025-05-16
		Date de la première version publiée: 2021-11-16	

/ Limite d'inflammabilité inférieure

Point d'éclair : Non applicable

Température d'auto-inflammation : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Température de décomposition : Donnée non disponible

pH : Non applicable  
La substance / Le mélange est non soluble (à l'eau)

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Non applicable

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres solvants : Donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Pression de vapeur : < 0.001 hPa (20 °C)

Densité : 0.88 g/cm<sup>3</sup> (20 °C)

Densité relative : 0.88 (20 °C)  
Substance de référence: Eau  
La valeur est calculée.

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Masse volumique apparente : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Non applicable

Répartition de la taille des particules : Non applicable

## SumTech SG 220

Version	Date de révision:	Date de dernière parution:	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	2022-08-02 Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

Autres informations	
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible
Point de sublimation	: Donnée non disponible

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Pas de dangers particuliers à signaler.
Stabilité chimique	: Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	: Pas de conditions à remarquer spécialement.
Matières incompatibles	: Pas de matières à signaler spécialement.
Produits de décomposition dangereux	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

## SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### **Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale	: Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	: Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.
Toxicité aiguë par voie cutanée	: Remarques: Ces informations ne sont pas disponibles.

### **Composants:**

**distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités:**

**SumTech SG 220**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.53 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Méthode: OCDE ligne directrice 403  
Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: oui

**azélate de dilithium:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 300 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 420  
BPL: oui

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité aiguë par la peau

**cires d'hydrocarbures oxydées (pétrole), esters de méthyle:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 2,000 mg/kg  
Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de toxicité orale aiguë

**bis(dithiophosphate) de zinc et de bis[O,O-bis(2-éthylhexyle)]:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle): 3,100 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
BPL: non

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin, mâle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402  
BPL: non

**SumTech SG 220**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Produit:**

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

**Composants:**

**distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

**azélate de dilithium:**

Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**cires d'hydrocarbures oxydées (pétrole), esters de méthyle:**

Espèce : Epiderme humain  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Résultat : Pas d'irritation de la peau

**bis(dithiophosphate) de zinc et de bis[O,O-bis(2-éthylhexyle)]:**

Espèce : Lapin  
Evaluation : Pas d'irritation de la peau  
Méthode : OCDE ligne directrice 404  
Résultat : Pas d'irritation de la peau  
BPL : oui

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque une sévère irritation des yeux.

**Produit:**

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

## SumTech SG 220

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

### Composants:

#### **distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Durée d'exposition	:	48 h
Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
BPL	:	oui

#### **azélate de dilithium:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux

#### **benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Pas d'irritation des yeux
Evaluation	:	Pas d'irritation des yeux
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405

#### **cires d'hydrocarbures oxydées (pétrole), esters de méthyle:**

Espèce	:	Humain
Résultat	:	Irritant pour les yeux.
Evaluation	:	Irritant pour les yeux.

#### **bis(dithiophosphate) de zinc et de bis[O,O-bis(2-éthylhexyle)]:**

Espèce	:	Lapin
Résultat	:	Risque de lésions oculaires graves.
Evaluation	:	Risque de lésions oculaires graves.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 405
BPL	:	oui

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

#### **Sensibilisation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Sensibilisation respiratoire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### **Produit:**

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

**SumTech SG 220**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

**Composants:**

**distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités:**

Type de Test	:	Test de Buehler
Espèce	:	Cochon d'Inde
Evaluation	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
BPL	:	non

**azélate de dilithium:**

Evaluation	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Résultat	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:**

Espèce	:	Cochon d'Inde
Evaluation	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

**cires d'hydrocarbures oxydées (pétrole), esters de méthyle:**

Type de Test	:	Test de Buehler
Espèce	:	Cochon d'Inde
Evaluation	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.
Résultat	:	Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

**bis(dithiophosphate) de zinc et de bis[O,O-bis(2-éthylhexyle)]:**

Type de Test	:	Test de Maximalisation
Espèce	:	Cochon d'Inde
Evaluation	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
Méthode	:	OCDE ligne directrice 406
Résultat	:	N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.
BPL	:	oui

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités:**

**SumTech SG 220**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

Mutagénicité sur les cellules germinales - Evaluation : Des tests sur des cultures de cellules bactériennes ou mammaliennes n'ont révélé aucun effet mutagène.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

**Composants:**

**distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités:**

Cancérogénicité - Evaluation : Aucune preuve de carcinogénicité dans des études sur des animaux.

**Toxicité pour la reproduction**

Susceptible de nuire à la fertilité.

**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités:**

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -  
- Evaluation Pas toxique pour la reproduction  
- Tératogénicité -  
Aucun effet sur ou via l'allaitement

**benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:**

Toxicité pour la reproduction : - Fertilité -  
- Evaluation Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

## SumTech SG 220

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

### Composants:

#### **azélate de dilithium:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

#### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Produit:

Remarques : Donnée non disponible

### Composants:

#### **azélate de dilithium:**

Evaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

#### **Toxicité à dose répétée**

### Produit:

Remarques : Ces informations ne sont pas disponibles.

#### **Toxicité par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Produit:

Ces informations ne sont pas disponibles.

### Composants:

#### **distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **azélate de dilithium:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

#### **bis(dithiophosphate) de zinc et de bis[O,O-bis(2-éthylhexyle)]:**

Aucune classification comme toxique pour l'exposition par aspiration

### **Information supplémentaire**

### Produit:

Remarques : L'information fournie est basée sur les données des

**SumTech SG 220**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

composants et de la toxicologie de produits similaires.

**Composants:**

**cires d'hydrocarbures oxydées (pétrole), esters de méthyle:**

Remarques : L'information fournie est basée sur les données des composants et de la toxicologie de produits similaires.

---

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**Écotoxicité**

**Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes : Remarques: Donnée non disponible

**Composants:**

**azélate de dilithium:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h

**benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Danio rerio (poisson zèbre)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement sur les produits dangereux  
- CA



## SumTech SG 220

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 51 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): > 100 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Essai en statique  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

### **bis(dithiophosphate) de zinc et de bis[O,O-bis(2-éthylhexyle)]:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 4.4 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Type de Test: Essai en semi-statique  
Méthode: OCDE ligne directrice 203  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 75 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Type de Test: Immobilisation  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202  
BPL: oui

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50r (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 240 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Type de Test: Inhibition de la croissance  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201  
BPL: oui

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 0.8 mg/l  
Durée d'exposition: 21 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 211  
BPL: oui  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (Pseudomonas putida ( Bacille Pseudomonas putida)): 380 mg/l  
Durée d'exposition: 16 h  
Type de Test: Essai en statique

## SumTech SG 220

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

BPL: oui

### Persistence et dégradabilité

#### Produit:

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

Elimination physico-chimique : Remarques: Donnée non disponible

#### Composants:

##### **distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités:**

Biodégradabilité : Résultat: non dégradé rapidement  
Biodégradation: 31 %  
Durée d'exposition: 28 jr

##### **benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:**

Biodégradabilité : aérobique  
Inoculum: boue activée  
Résultat: Pas rapidement biodégradable  
Biodégradation: 1 %  
Durée d'exposition: 28 jr  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B  
BPL: oui

##### **bis(dithiophosphate) de zinc et de bis[O,O-bis(2-éthylhexyle)]:**

Biodégradabilité : Résultat: Pas rapidement biodégradable  
Biodégradation: < 5 %  
Durée d'exposition: 27 jr  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D  
BPL: non

### Potentiel de bioaccumulation

#### Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

**SumTech SG 220**

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

**Composants:**

**distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Pow: > 6  
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

**azélate de dilithium:**

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 3.0

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -3.56

**benzénamine, N-phényl-, produits de réaction avec le triméthyl-2,4,4 pentène:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 5.2 - 10.82

**cires d'hydrocarbures oxydées (pétrole), esters de méthyle:**

Bioaccumulation : Remarques: La substance n'est pas persistante, bioaccumulable et toxique (PBT). La substance n'est pas très persistante et très bioaccumulable (vPvB).

**bis(dithiophosphate) de zinc et de bis[O,O-bis(2-éthylhexyle)]:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 3.59 (22 °C)  
pH: 5  
Méthode: OCDE ligne directrice 107  
BPL: oui

**Mobilité dans le sol**

**Produit:**

Mobilité : Remarques: Donnée non disponible

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

**Produit:**

## SumTech SG 220

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

Information écologique supplémentaire : Pas d'information écologique disponible.

### Composants:

#### **distillats paraffiniques légers (pétrole), hydrotraités:**

Résultats des évaluations : Substance PBT non classée Substance VPVB non classée PBT et vPvB

#### **bis(dithiophosphate) de zinc et de bis[O,O-bis(2-éthylhexyle)]:**

Résultats des évaluations : Substance PBT non classée Substance VPVB non classée PBT et vPvB

## SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### **Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.  
ne pas éliminer avec les ordures ménagères.  
Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés : Les emballages qui ne sont pas convenablement vidés doivent être éliminés comme ayant été utilisés.  
Éliminer les déchets de produits ou les conteneurs usagés conformément à la réglementation locale.

## SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### **Réglementations internationales**

#### **UNRTDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **IATA-DGR**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **Code IMDG**

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

## SumTech SG 220

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

### Réglementation nationale

#### TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

#### Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

## SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

### Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

### Texte complet pour autres abréviations

ACGIH	:	USA. ACGIH ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2: VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	8 heures, moyenne pondérée dans le temps
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	:	Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement sur les produits dangereux

- CA



## SumTech SG 220

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TECI - Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 2025-05-14  
Format de la date : aaaa/mm/jj

|| Les changements effectués par rapport à la version précédente sont surlignés dans la marge de gauche. Cette version remplace toutes les versions précédentes.

La présente fiche de données de sécurité s'applique uniquement à des produits contenus dans des emballages et portant des étiquetages d'origine. Les informations qu'elle contient ne peuvent être reproduites ou modifiées sans notre consentement écrit explicite. Toute transmission de ce document est uniquement autorisée dans l'étendue prévue par la loi. Une diffusion plus large, en particulier une diffusion publique de nos fiches de données de sécurité (par exemple, sous forme de téléchargement sur Internet) n'est pas autorisée sans notre consentement écrit explicite. Conformément aux prescriptions légales, nous mettons à la disposition de ses clients nos fiches de données de sécurité modifiées. Il relève de la responsabilité du client de transmettre des fiches de données de sécurité et d'éventuelles modifications qui y ont été apportées à ses propres clients, collaborateurs et autres utilisateurs du produit, la transmission s'effectuant conformément aux prescriptions légales. Nous n'assumons aucune garantie pour le caractère actuel des fiches de données de sécurité que des utilisateurs se voient remettre par des tiers. L'ensemble des informations et des instructions contenues dans la fiche de données de sécurité a été établi selon les meilleures connaissances et se base sur les informations existantes qui sont à notre disposition le jour de la publication. Les indications se destinent à décrire le produit en termes de mesures de sécurité nécessaires ; elles ne constituent pas une garantie pour l'existence de caractéristiques ou elles ne garantissent pas le caractère adéquat du produit dans le cas particulier pas plus qu'elles n'établissent pas un rapport de droit contractuel. L'existence d'une fiche de données de sécurité pour une juridiction particulière ne signifie pas nécessairement que l'importation ou l'utilisation dans cette juridiction est légalement autorisée. Si

### SumTech SG 220

Version	Date de révision:	Date de dernière parution: 2022-08-02	Date d'impression:
2.1	2025-05-14	Date de la première version publiée: 2021-11-16	2025-05-16

---

vous avez des questions, veuillez vous adresser à votre interlocuteur commercial compétent ou au partenaire commercial agréé.